

Cabinet de Consultation en coaching personnel et professionnel

Mme HAZART BRILLAC 175 Rte du Val de Charente

> T 06 03 03 61 12 T 08 75 33 69 61

COIFFURE A DOMICILE DORIANE

Sauf le mercredi après-midi et le samedi

T 06 61 74 89 75

FROMAGERIE JACQUES

Marchés de Saintes, Saint Jean et Jonzac Plateaux sur commande

> T 05 46 74 09 57 T 06 87 83 64 91

PONEY CLUB « Le fer à cheval »

Cours, stages, promenades 8 chemin des Motillons

T 05 46 93 44 37 T 06 09 39 58 65

PLOMBERIE Chauffagiste Zinguerie Couverture Dépannage

Frédéric GELICUS ARTISAN Les Mailleaux

T 05 46 74 50 65

SCIERIE BRUNETEAU

Vente de bois de Charpente Sciage à l'heure 150, route de Beauchail T 06 63 27 99 22 T 05 46 93 43 98

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Stéphane PROUTEAU

286 route du Val de Charente (avec espace balnéothérapie)

T 05.46.90.73.89

COIFFURE MIXTE

Françoise PLANET

148, route du Val de Charente

T 05 46 74 26 62 avec ou sans rendez-vous.

FROMAGERIE FINE

Sandrine et Régis MOREAU

35, chemin des Motillons

T 05 46 74 53 38 E.Mail: sandrefrom@aol.com

INFIRMIERE

Patricia MARKO

1, Allée des Chaumes

T 05 46 93 98 79

VIVAL Alimentation, tabac, presse, point chaud et photos

Sophie et Frédo COURBARON

Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : de 7h30 à 14h00 et de 15h30 à 19h30

Dimanche et jours fériés 8h - 13h

T 05 46 92.56.16

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Nathaly PERON

Secrétariat pour les particuliers, étudiants, professions libérales, PME, artisans, associations... 1, Allée des Chaumes

T 06.72.10.20.77 www.assistante-administrative.fr

CAFE - BAR

Thierry MONGET
Jeux vidéos Flipper
Baby foot
Vente de cartes de pêche
Fermé le lundi
ouverture 8h15
T 05 46 93 65 70

ENTREPRISE DE PEINTURE

David MARQUISAUD

11, chemin de la Grand'Porte

T 05 46 92 06 65

GARAGE - STATION SERVICE

Dominique PEROCHAIN

Réparation mécanique toutes marques 155, route du Val de Charente

T 05 46 74 41 12

PEINTURE

Olivier VINCENT

Vitrerie Papiers peints Sols Façades Parquets flottants Nettoyage de toitures 42, chemin des pins

T 06 60 13 58 97

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAUDEAU

34 chemin des Grands Champs

T 05 46 93 44 00

INFIRMIERE

Marilyne VIEUILLE

44, chemin des Chagnauds

T 05 46 93 07 74

Christian MENAUD

Toutes transactions immobilières

T 05 46 97.75.24 T 05.46.93.55.25 P 06 75.75.72.56

L'AS DU CARREAU Artisan Carreleur

Neuf et rénovation carrelage sol et murs Faïence, mosaïque, petite maçonnerie

> T 06 12 63 14 19 T 06 14 15 62 34

M.O JARDIN

Tontes, tailles, plantations, débroussaillages, désherbages

T 06 72 94 49 94

C S P Chauffage Sanitaire Pelletreau

Sur mesure Chauffage, Solaire, Pompe à chaleur, Climatisation, Tous sanitaires T 06 60 32 21 42

CSP17100@gmail.com

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 101	Mai-Juin-Juillet-Août	2008	
	• Page 2	Petites annonces - Dates à retenir	
	• Page 3	Editorial	
Responsable de la publication : Christophe Do	urthe Info	rmations municipales	
<u>Rédacteur en chef</u> : Françoise Durand	• Page 4	Conseil municipal du 13/05/08	
	• Page 4	Conseil municipal du 25/06/08	
Comité de rédaction : C. Dourthe - F. Durand - J. Luc Marchais - D. P		Conseil municipal du 27/06/08	
C. Chatelier - J.Barbot - M.C Allinand - M. Fer	rreira In	ormations locales	
	• Page 6	Etat civil	
<u>ISSN</u> : 0776 6 2246	• Page 8	Vie paroissiale	
	• Page 9	Informations CDC	
<u>Imprimé par</u> : l'Imprimerie de l'Etoile	• Page 11	Informations locales	
	• Page 12	Ca s'est passé à Bussac	
En couverture : Eglise Notre de Dame de Bus	• Page 20	Une rentrée en couleurs	
Saules de la Grand-Porte, Port Berteau	• Page 22	Le point sur les travaux	
<u>Au dos</u> : Ecole Gustave Courbet, château, rétable et tableau de l'Assomption, bordure d	• Page 25 le	CCAS	
Charente à la Grave, les moutons du Pavio	• Page 28	Nouvelles de la bibliothèque	
sentier des trois moulins, fontaine des Guillot moulin de Rochefollet	eaux, • Page 29	Nouvelles de l'école	
	• Page 36	Foyer rural Mot du Président	
	• Page 37	Activités des sections	
	• Page 40	Revue de presse	

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

Fax 05 46 93 92 32

E mail mairie@bussac-sur-charente.fr

Ouverture au public : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00

Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

DATES A RETENIR ...

>OCTOBRE

05 : bourse à l'enfance Foyer Rural 18 : repas fruits de mer section GV

>NOVEMBRE

08 : loto de la Pétanque

23 : théatre Les Enfants de Bernos

30 : marché de noël section Enfants Ti âge

*>***DECEMBRE**

20 : Arbre de Noël Foyer Rural



PETITES ANNONCES

Jeune fille, 16 ans, lycéenne, garderait enfant le week end et pendant les vacances. Pour tout renseignement, s'adresser à Thierry THIBAUDEAU, infirmier libéral au 05 46 97 16 33

A vendre

La commune de Bussac cherche à faire de la place dans son atelier.

Nous cédons à petit prix des tables, des bureaux de classe, du matériel électrique (blocs néon, convecteurs), une vieille tondeuse

Se renseigner à la mairie auprès des employés communaux.

COIN INTERNET



ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones élligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

N° Azur: 0810170017 www.17-numerique.fr

Quelques adresses à découvrir....

<u>www.cyberpapy.com</u> (des seniors mettent leur savoir au service des plus jeunes).

<u>www.recupe.net</u> (les internautes annoncent ce qu'ils ont à <u>donner</u>).

www.myspace.com

www.facebook.fr

www.copainsdavant.com

On les appelle les « nouveaux réseaux sociaux » A méditer....

> PARTICULIER VEND CONCESSION CIMETIERE DE BUSSAC SUR CHARENTE

PLACE DES CHAUMES



PIZZA FLAMME (PIZZA AU FEU DE BOIS) : Le jeudi de 17 à 20 heures:. Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 06 09 81 78 77



VENTE D'HUITRES Marennes - Oléron : Le dimanche matin

EDITORIAL

La Loi n°2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire est une mauvaise Loi.

Elle a été votée par les Députés et Sénateurs de la majorité pour des raisons idéologiques et de pure communication.

Cette Loi est mauvaise car elle traite de deux sujets différents :

La présence des enseignants dans les écoles et leur éventuelle absence (pas seulement en raison d'une grève) d'une part, l'accueil des élèves en cas d'absence d'un ou de plusieurs enseignants d'autre part.

Alors que les communes ont recruté des professionnels qualifiés pour assurer l'encadrement dans les structures qui s'occupent de la petite enfance, il est écrit dans cette Loi que le Maire peut établir une liste d'administrés qui seraient susceptibles d'assurer le service d'accueil à l'école après que l'Autorité académique ait vérifié (en les prévenant) qu'ils « ne figuraient pas dans le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes». Je vous invite à prendre connaissance de cette Loi, je la présenterai au premier conseil d'école de l'année scolaire, et je vous informe de mon incapacité à l'appliquer, faute des moyens nécessaires en personnel pour assurer la qualité et la sécurité de l'accueil.

En effet, plusieurs raisons me conduisent, comme de nombreux Maires de la Communauté de Communes du pays santon à ne pas vouloir prendre le moindre risque, dans l'intérêt des enfants.

La Loi laisse penser que les enseignants sont des gens que l'on peut remplacer par d'autres, elle nie leurs compétences et leur engagement au service public d'éducation des enfants.

La Loi organise le droit de grève comme dans d'autres secteurs de la fonction publique sans oser mettre en place le droit de réquisition qui existe pour les hospitaliers, les policiers, etc...

La Loi met le Maire dans une situation intenable; en cas d'incident ou d'accident, sa responsabilité serait engagée alors que la « protection » de l'Etat ne s'exercerait que pour régler ses éventuels frais d'avocat...

Je fais confiance à chacun pour que le service public d'éducation soit assuré sans souci dans notre commune et j'ajoute que les enseignants ont montré, par le passé, qu'ils savaient prendre leurs responsabilités dans l'intérêt des enfants dont ils ont la charge.

Christophe DOURTHE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2008

1- Legs COUPRIE.

Le Maire invite le Conseil municipal, conformément aux dispositions du testament de M. Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 2008, des arrérages du legs de 3 811,23 € fait par le susnommé à la Commune. Le Conseil municipal, après examen du dit testament, désigne à l'unanimité Mademoiselle Marine MONGET née le 20 septembre 1989 à SAINTES, pour recevoir le dit legs.

2- Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires allouée à la Secrétaire de Mairie.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la secrétaire de Mairie bénéficie depuis quelques années d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires ainsi calculée :

2300€ X 33

= 2 169€

35

3- Vente de l'ancien broyeur.

Le Maire propose au Conseil municipal, suite à la récente acquisition d'un broyeur, que l'ancien soit mis en vente. Le Conseil municipal décide de fixer le prix de vente à 300€.

4- Désignation d'un délégué spécial à la SEMIS.

M. le Maire invite le Conseil municipal à désigner un délégué spécial qui siègera au sein du Conseil d'Administration de la SEMIS. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme Laurence MEYZE.

5- Procédure de poursuites par le Receveur sans autorisation préalable de l'ordonnateur : fixation des seuils.

Le receveur municipal, dans l'exercice des poursuites qu'il est amené à engager à l'encontre des redevables retardataires au paiement de leurs créances, doit demander en préalable à tout commandement de payer une autorisation de poursuite auprès de l'ordonnateur. Cette procédure doit être mise en œuvre après l'envoi de la lettre de rappel pour chaque redevable, et pour chaque créance. Cette procédure lourde et contraignante peut être allégée en accordant au receveur une dispense générale et permanente de

l'autorisation de poursuivre par voie de commandement de payer. Cette dispense ne s'applique pas pour les autres poursuites telles la saisie vente, la vente ou l'obligation à tiers détenteur qui continueront d'être soumises à autorisation préalable. Par ailleurs et afin d'éviter les poursuites pour des créances d'un faible montant, il pourrait être envisagé de fixer des seuils, en deçà desquels aucune poursuite ne serait engagée. Monsieur le Maire, propose donc d'adopter la délibération suivante :

Dans un souci de simplification et d'efficacité, le Conseil municipal décide d'accorder au Receveur municipal la dispense permanente de l'autorisation de poursuivre les redevables pour la seule notification par voie de «commandement de payer» les sommes restants dues. Cette autorisation devra être systématiquement demandée par le receveur pour toutes les autres poursuites. Afin d'éviter les poursuites sur les sommes d'un faible montant, il convient de fixer comme suit les seuils en deçà desquels aucun acte ne pourra être notifié :

commandement de payer : minimum de 15 € saisie immobilière : minimum de 100 € procédure de vente mobilière : minimum de 500 € Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions.

6- Echange de parcelles entre les Consorts IZAMBART et la Commune.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en vue de la création du Chemin rural Impasse de la Combe des Chaumes, il a été convenu l'échange suivant : Les Consorts IZAMBART cèdent à la Commune la parcelle cadastrée AC 48 de 0a70ca, située dans l'assiette du Chemin de la Combe des Chaumes ainsi que la parcelle cadastrée AC 525 de 0a31ca située dans l'assiette du Chemin des Pins. La Commune cède la parcelle cadastrée AC 522 de 1a82ca. Cet échange est un échange sans soulte. Le Conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte d'échange à intervenir.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2008

1- C.D.C du Pays Santon: désignation d'un membre devant siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de désigner un membre au sein de l'assemblée délibérante qui siègera à la Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges. Le Conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Danièle PUBERT pour siéger à cette commission.

<u>2- Syndicat Informatique : confirmation de la délibération initiale désignant les membres suppléants.</u>

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le Syndicat Informatique est un Syndicat mixte dans lequel chaque collectivité, quelle que soit la taille, peut être représentée par son délégué lors du Comité Syndical. Etant donné les contraintes d'agenda qui peuvent empêcher le délégué d'être présent lors des Comités Syndicaux, les statuts du Syndicat Informatique ont été modifiés à l'occasion du Comité du 28 mai dernier afin d'instaurer la désignation de deux délégués suppléants. Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider les nouveaux statuts du Syndicat Informatique et de désigner comme représentants de notre collectivité auprès de ce Syndicat :

Titulaire: M. Christophe DOURTHE Suppléant: Mme Françoise DURAND Suppléant: M. Bernard COUTEAU

3- Modification du temps de travail d'un agent.

Le Maire informe le Conseil municipal que la charge de travail au sein du restaurant scolaire nécessite une augmentation du temps de travail de Mme Liliane FOUQUET, adjoint technique 2ème classe. Le Conseil municipal accepte que le temps de travail de cet agent passe de 24/35ème à 26,25/35ème à compter du 1er septembre 2008.

4- Acquisition d'un défibrillateur.

Le Maire suggère au Conseil municipal l'acquisition d'un défibrillateur au vu des recommandations qu'il a reçues de la Préfecture. Le prix de l'acquisition nous sera indiqué prochainement par l'Association des Maires qui a lancé un appel d'offres. Une demande de subvention sera alors adressée au Conseil Général. 5- Vente de terrains par la Commune à la SARL L'ACROPOLE (ou filiale du Groupe ASCLEPIOS ou filiale gérée par les époux SOTTON).

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 15 avril 2008 par laquelle ce dernier donnait son accord pour que soit éventuellement implanté sur des terrains qui appartiennent à la Commune un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Le Conseil municipal décide de vendre à la SARL L'ACROPOLE (avec faculté de substitution à la filiale du Groupe ASCLEPIOS ou à une filiale gérée par les époux SOTTON) les parcelles cadastrées section AC n°449 d'une superficie de 7777 m², AK n°541 pour 7732 m², AK 542 pour 6384 m² et AK 543 pour 3362 m², soit un total de 2ha52a55ca à 20€ le m². Le Conseil municipal autorise le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer le compromis de vente et par la suite l'acte d'acquisition.

6- Questions diverses.

➤ Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs :

Le Maire rappelle au Conseil municipal les noms des 24 administrés qui avaient été proposés à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux afin qu'il nomme 6 commissaires titulaires et 6 suppléants devant siéger au sein de la Commission Communale des impôts directs. Il donne lecture de la liste de ces 12 commissaires.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

Le 27 juin 2008 à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe DOURTHE, Maire.

Etaient présents:

BARBOT Jean

BARITEAU Sylviane

BRIAND Josiane

CHATELIER Christelle

COUTEAU Bernard

DESTREGUIL Alain

DOURTHE Christophe

DURAND Françoise

FAVEAU Catherine

GAUDIN Christophe

MEYZE Laurence

Absents avec pouvoirs:

GUICHETEAU Jean-Michel pouvoir donné à BARITEAU Sylviane

MARCHAIS Jean-Luc pouvoir donné à DURAND Françoise

PUBERT Danièle pouvoir donné à MEYZE Laurence

THIBAUDEAU Thierry pouvoir donné à COUTEAU Bernard

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT, le bureau a été constitué de Mesdames et Messieurs CHATELIER, FAVEAU, BARBOT, COUTEAU et DOURTHE, Maire et Président du Bureau. Le Conseil a désigné comme secrétaire Mme DURAND. M. le Président a donné lecture :

- des articles L.288 et R.133 du Code électoral relatifs à l'élection des sénateurs ;
- du décret fixant la date à laquelle les Conseils municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 21 septembre 2008 dans le département;
- de l'arrêté préfectoral convoquant à cet effet les Conseils municipaux.

ELECTION DES DELEGUES: 1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Le Maire a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue, à l'élection d'abord de trois délégués puis de trois suppléants (les deux élections se font séparément). Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a

remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats

ci-après:

Nombre de votants: 15 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15 A déduire : bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés:

Majorité absolue : Ont obtenu:

M. Bernard COUTEAU: Mme Françoise DURAND:

MAIRIE

15 voix 15 voix M. Jean-Luc MARCHAIS: 15 voix

ELECTION DES SUPPLEANTS : 1er TOUR DE SCRUTIN

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, à l'élection de trois suppléants.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants: 15

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15 A déduire : bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 15 Majorité absolue 8

Ont obtenu:

15

8

Mme Sylviane BARITEAU: 15 voix M. Alain DESTREGUIL: 15 voix Mme Laurence MEYZE: 15 voix

Monsieur Dominique Bussereau Président du Conseil Général Maison de la Charente-Maritime 85, brd de la République 17000 La Rochelle

BUSSAC-SUR-CHARENTE Canseiller Général de Saintes-nord Chustobhe Donupe

J'ai déjà attiré votre attention sur la situation de nombreux administrés de la commune de Bussac sur charente aut ne neuvent bénéficier d'un accès au haut debit. Bussac sur charente qui ne peuvent bénéficier d'un accès au haut débit.

Bussac sur charente qui ne peuvent bénéficier d'un accès au haut débit est donc neu uisé par la fibre ontique et
En effet, la commune est située trop join des centraux tébit est donc neu uisé par la fibre ontique et
En effet, la commune de l'autre ; l'accès au haut débit est donc neu uisé par la fibre ontique et
côté et de Tuillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc neu uisé par la fibre ontique et En effet, la commune est située trop loin des centraux téléphoniques de Saintes bastion d'un commune est située trop loin des centraux téléphoniques de Saintes bastion d'un la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et côté et de Taillebourg de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et de l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et l'autre ; l'accès au haut débit est donc peu uisé par la fibre optique et l'autre ; l'accès au J'ai deja attiré votre attention sur la situation de nombreux administri Bussac sur charente qui ne peuvent bénéficier d'un accès au haut debit. En effet, la commune est sintée tron loin des canteurs palémbraisme. seuls quelques Bussacais en disposent.

La majorité des foyers qui on un accès utilise le « reach haut débit et téléphonie illimitée à un lorfait haut débit et téléphonie illimitée de disposer d'un lorfait haut débit et téléphonie illimitée de disposer d'un lorfait haut débit et téléphonie illimitée de disposer d'un lorfait haut débit et téléphonie illimitée de disposer d'un lorfait haut débit et téléphonie illimitée de disposer d'un lorfait haut débit et téléphonie illimitée de disposer d'un lorfait haut débit et téléphonie illimitée de disposer d'un lorfait haut d'ébit mais ouvre la possibilitée de disposer d'un lorfait haut d'un lorfait de de disposer d'un lo La majorité des foyers qui ont un accès utilise le « reach ADSL », qui permet un faible haut débit et téléphonie illimitée à un forfait haut débit et téléphonie illimitée à un débit muis ouvre la possibilité de disposer d'un forfait haut débit et téléphonie illimitée à un débit muis ouvre la possibilité de disposer d'un forfait haut débit et téléphonie illimitée à un débit raisonnable. Monsieur le Présidentcoût raisonnuble.

Comme je l'ai signalé depuis plusicurs mois, la solution provisoire du hau déini d'urgence une amélioration de la situation mais a laissé environ une comme je l'ai signalé depuis une amélioration de la situation mais a laissé environ une par le Wi-MAX a certes permis une amélioration de la situation mais a laissé environ une comme je l'ai signalé depuis plusieurs mois, la solution provisoire du hau déini d'urgence une coût raisonnuble. Comme je l'ai signalé depuis plusieurs mois, la solution provisoire du haut débit d'urgence environ une situation mais a laissé environ une amélioration de la situation mais a la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis une amélioration du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes répartis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes inéligibles répartis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes inéligibles répartis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes inéligibles répartis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble de la certe du territoire de la commune (notamment par le Wi-MAX a certes permis sur l'ensemble du territoire de la certe permis de la certe permis sur l'ensemble de la certe permis de la certe perm par le Wi-MAX a certes permis une amélioration de la situation mais a laissé environ une (notamment).

par le Wi-MAX a certes permis une amélioration de la situation mais a laissé environ une (notamment).

sur l'ensemble du territoire de la commune (notamment).

« les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « individual », « les guilloteaux », « chez tessier », « individual », « indivi seuls quelques Bussacais en dispasent. centaine de foyers inéligibles répartis sur l'ensemble du territoire de la commune (notammen).

Bux lieux-dits « les deaux », « montvollant », « les guilloueaux », « comme voire prédécesses de la commune de prédécesses de la commune de prédécesses de la commune de l

aux lieux-dits « les deaux », « montvollant », « les guilloteaux », « chex tessier », « jarry »).

Plusieurs administrés se sont plaint des écrits que vous avex, comme voire plaint des écrits que vous avex à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint de correspondent nas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint de département et qui ne correspondent pas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint des et qui ne correspondent pas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint des et qui ne correspondent pas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint des et qui ne correspondent pas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint des et qui ne correspondent pas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint des et qui ne correspondent pas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint des et qui ne correspondent pas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint des et qui ne correspondent pas à la réalité : plusieurs plusieurs administrés se sont plaint des et qui ne correspondent plusieurs plusieurs de parternent et qui ne correspondent plusieurs de parternent et qui ne correspondent plusieurs de parternent et qui ne correspondent plusieurs de parternent plusieurs de parternent et qui ne correspondent plus de parternent plusieurs Plusieurs administres se sont plaint des écrits que vous avez, comme votre prédécesseur. et qui ne correspondent pas à la réalité ; plusieurs et qui ne correspondent d'autres Charentais-maritime. signés dans le bulletin du départemen ; les Bussacais, comme d'autres Charentais-maritime. pétitions me sont parvenues en Mairie ; les Bussacais. signés dans le bulletin du département et qui ne correspondent pas à la réalité ; plusieurs Charcutais-maritime, et qui ne correspondent pas à la réalité ; plusieurs Charcutais-maritime, et qui ne correspondent d'autres Charcutais-maritime, et qui ne correspondent d'autres Charcutais-maritime, et qui ne comme d'autres Charcutais-maritime, et qui ne correspondent d'autres communes de l'ontecutier de la commune de la commune de la correspondent de la correspon Pétitions me sont parvenues en Mairie ; les Bussaçais, comme d'autres Charentais-maritime, et le Douhet demandent au département et le Douhet demandent au département la fin dont quelques-uns des communes de Fontcouverte et le Douhet débit pour tous avant la fin dont quelques-uns des communes de respecter leurs engagements ; l'accès au haut débit pour tous avant le dont que l'accès au haut débit pour tous avant le leurs engagements ; l'accès au haut débit pour tous avant le leurs engagements ; l'accès au haut débit pour tous avant la fin dont que l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant la fin de l'accès au haut débit pour tous avant le l'accès au haut débit pour le l'accès au haut de l'accès au haut de l'accès au haut des le l'accès au haut de l'accès au dont quelques-uns des communes de l'onteouverte et le Douhet demandent au département et à son délégraire de respecter leurs engagements : l'accès au haut débit pour tous avant la fin à son délégraire de respecter leurs engagements : de l'année 2008 ...
La mise en place du Wi-MAX définitif ne le permet pas sur la commune de Bussac sur la commune de Buss

La mise en place du Wi-MAX définitif ne le permet pas sur la commune de Bussac sur la commune de urgent de charente puisque certains administrés ne sont toujours pas étigibles ; il est done urgent de charente puisque certains administrés ne sont toujours pas etigibles ; il est done urgent de charente puisque certains administrés ne sont toujours pas étigibles ; il est done urgent de charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains administrés ne sont toujours pas et grand au plus vite charente puisque certains au plus communes que proposer une autre solution qui soit opérationnelle et pérenne sur la commune de la commune de la proposer une autre solution qui soit opérationnelle et permet pas certains au plus certa charente puisque certains administrés ne sont toujours pas étigibles ; il est donc urgent charente puisque certains administrés ne sont toujours pas étigibles ; il est donc urgent charente sur la commune, au plus vite.

Proposer une autre solution qui soit opérationnelle auprès du délégataire afin qu'il prenne proposer une autre solution personnelle auprès du délégataire afin qu'il prenne proposer une autre solution personnelle auprès du délégataire afin qu'il prenne proposer une autre solution personnelle auprès du délégataire afin qu'il prenne proposer une autre solution personnelle auprès du délégataire afin qu'il prenne proposer une autre solution personnelle auprès du délégataire au plus vite. proposer une autre solution qui soit opérationnelle et pérenne sur la commune, au plus vite. Jes Je comple sur votre intervention personnelle auprès du délégataire utilincombe dans les délais Je comple sur votre intervention restrecter l'obligation de résultat qui lui incombe dans les délais dispositions nécessaires pour restrecter l'obligation de résultat qui lui incombe dans les délais le comple sur votre intervention personnelle auprès du délégataire afin qu'il prenne les délais les délais les délais de résultat qui lui incombe dans les délais dispositions nécessaires pour respecter l'obligation de résultat qui lui incombe dans les délais dispositions nécessaires pour respecter lui prévus par la convention signée avec lui prévus par la convention signée avec lui

prévus par la convention signée avec lui. Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous remercie et vous prie de Vous remerciant de l'attention que vous porterez de mes sentiments les plus cordiaux et dévoués à croire. Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux et dévoués à Vous remerciant de l'artention que vous porterez à ce dossier, je vous remercie et vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux et dévoués à la Charente-Maritime. de l'année 2008 ...

breams bar la couteution signée mec jui

Ja Charente-Maritime.

Conseiller général de Suimes

The day Val-de-Charento 17100 BUSSAC-SUR-CHARES 17 Feat 05 46 93 92 32

Copie de courrier adressé par Christophe Dourthe, Maire de Bussac, à M..le Président du conseil général de la Charente-Maritime

Etat civil



Naissance

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Robin et Basile HATON--COAT nés le 29 mai 2008, fils de M. Denis HATON et Mme Bérengère COAT, 30 Chemin des Guilloteaux.
- Mattéo GOURIVEAU né le 25 juin 2008, fils de M. Laurent GOURIVEAU et Mme Sabrina ROY, 12 Impasse de la Cuelle.
- Esteban BAZIN né le 2 juillet, fils de M. et Mme BAZIN Cédric, 353 Route du Val de Charente.
- Aaron POUVREAU né le 28 juillet, fils de M. Yann POUVREAU et Mme Aurélie BENOIST, 27 Chemin des Guilloteaux.
- Louna MERCIER née le 20 Août, fille de M. et Mme MERCIER Stéphane, 6 Chemin des Carrières.
- Léa RHE née le 22 Août, fille de M.Dominique RHE et de Mme Sandra CLAVAUD, les choblets
- Léa RAVET née le 28 Août, fille de M. et Mme RAVET Cédric, 54 Route du Val de Charente

Mariage

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Sandrine LECOQ et Stéphane FAVEAU qui se sont unis le 2 Août 2008.
- Sophie THOMAS et Christophe MARSAUD qui se sont unis le 9 Août 2008.
- Marlène JAROUSSEAU et Michaël GRANET qui se sont unis le 16 Août 2008.

<u>Décès</u>

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Mme Jeanne MONGET née REMAUD, décédée le 17 mai 2008 à Saint Savinien.
- M. Jean MORELLEC, décédé le 22 mai 2008 à Saintes.
- Mme Marie-Claude CARTIER née PARPAILLON, décédée le 15 juillet 2008 à Saintes.

LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel:

bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr

Tél:

05.49.00.24.12

Fax:

05.49.00.24.50

Courrier:

Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville

BP 647

86023 POITIERS CEDEX





J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Vie Paroissiale...

A nouveau merci au comité de rédaction de nous ouvrir fidèlement ses colonnes pour donner quelques informations à nos lecteurs.

Le secteur pastoral de Saintes-Est regroupe, outre Notre Dame de l'Assomption de Bussac, les paroisses de Saint Pallais et l'Abbatiale de Notre-Dame à Saintes, Saint Vivien à Fontcouverte, Saint Vaize à Saint-Vaize, Saint Front à La Chapelle des Pots et Saint Pierre à Chaniers.

La messe est assurée tous les dimanches à l'Abbaye aux Dames à 10h30. De plus, à 9h15, des messes sont assurées :

- à Fontcouverte, le premier dimanche du mois,
- à Bussac, le deuxième,
- à Saint-Vaize, le troisième.

En outre, à Chaniers, se déroule une messe tous les samedis soirs à 18h30, excepté la veille du cinquième dimanche du mois s'il existe.

Le responsable du secteur paroissial est le Père Gérard Boudaud qui demeure au presbytère 13 rue Saint-Pallais à Saintes (tél : 05 46 92 07 21 et fax : 05 46 92 51 24). Des permanences y sont assurées du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Pour tout renseignement ou projets d'activités, n'hésitez pas à contacter Jackie Pouponnot à Bussac (05 46 97 65 08).

Le Père Gérard Boudaud nous quitte malheureusement pour Surgères le 7 septembre 2008 à l'Abbaye après 11 années passées généreusement au milieu de nous. Son successeur prendra ses fonctions deux semaines plus tard et Camille Coly, tout en restant dans le doyenné, demeure souvent à nos côtés.

Les inscriptions aux cours de catéchisme sont à effectuer auprès du presbytère de Saint Pallais dont les coordonnées sont rappelées ci-dessus.

En ce qui concerne les familles en deuil, les prêtres et une équipe de laïcs peuvent les accompagner (à Bussac, Jackie Pouponnot est membre de cette équipe).

S'agissant des baptêmes et des mariages, il y a lieu de contacter le presbytère de Saint Pallais.

La célébration du 15 août a regroupé une trentaine de personnes et a été suivie d'un piquenique, traditionnelle illustration de la dimension conviviale que développe également notre communauté.

Le conseil pastoral félicite M. le Maire et son équipe pour leur réélection, souhaite bienvenue aux nouveaux Bussacaises et Bussacais et désire ardemment que notre belle église, l'une des fiertés de notre commune, bien entretenue (cependant des travaux restent à faire et des propositions seront faites) par la Commune et la communauté, accueille des fidèles encore plus nombreux le deuxième dimanche du mois à 9h15 pour partager ensemble la quête ou l'affirmation de la Foi.

(Pour la communauté, Pierre-Philippe Feyzeau)

INFO CDC...

COMMUNIQUE

DES ECONOMETRES GRATUITS POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Pour aider ses habitants à connaître et maîtriser leur consommation énergétique, la Communauté de Communes du Pays Santon met 30 économètres à leur disposition. Disponibles dans les mairies à compter du 26 septembre*, ils peuvent être empruntés sur simple demande pour une durée de 15 jours maximum. Un guide est remis lors de l'emprunt



pour aider le bénéficiaire à comprendre le fonctionnement de l'économètre. Le guide comportera également quelques références sur les consommations moyennes d'appareils performants pour que l'utilisateur puisse les comparer avec ses mesures.

Les économètres sont des appareils qui détectent les veilles électriques et mesurent les consommations électriques qui émanent, entre autres, des équipements ménagers dans les habitations. La mise en place de cette opération répond à un double objectif : mettre en évidence les gisements d'économie d'énergie et sensibiliser le grand public aux gestes simples qui participent au développement durable. Un économètre est disponible directement dans votre mairie. Si les demandes sont nombreuses, la Communauté de Communes pourrait faire l'acquisition d'autres économètres. L'opération, qui est une première en France, s'étalera sur deux ans et vise à générer une économie de 400 MWh par an.

Pendant toute la durée de l'expérience, l'Espace Info→Energie (05 46 98 23 38) de la Communauté de Communes est à la disposition des personnes intéressées pour les renseigner et les accompagner dans leurs démarches.

* Date de lancement du salon de l'habitat de Saintes, un stand tenu par la Communauté de Communes, y sera consacré.



RENOUVELLEMENT DE L'OPERATION « CONDUITE CITOYENNE »

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Pays Santon renouvelle l'opération « Conduite citoyenne ». Elle prévoit le versement d'une aide financière qui couvre 75% des frais du permis de conduire à des jeunes de 18 à 25 ans habitant la Communauté

de Communes. En échange, le candidat doit s'engager à réaliser 40 à 50 heures de bénévolat dans une association ou structure sociale, humanitaire ou caritative. Ce bénévolat doit être réalisé sur le territoire communautaire mais il peut prendre des formes diverses : actions de soutien et de solidarité auprès des seniors, des enfants ou des publics fragiles, opérations de sensibilisation routière, démarches en faveur de l'environnement ou la citoyenneté...

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés à la Communauté de Communes du Pays Santon, 4 avenue de Tombouctou à Saintes et téléchargés sur www.cc-pays-santon.fr. Ils devront être complétés et retournés avant le 15 novembre. L'opération s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui habitent la

Communauté de Communes du Pays Santon depuis au moins un an et qui n'ont pas déjà été titulaires du permis de conduire. La situation socio familiale des candidats, leur niveau de revenu, leur motivation, la qualité de la contrepartie proposée et la nécessité d'obtenir le permis sont les critères examinés par le jury de sélection dans l'attribution des bourses.

La première session de l'opération « Conduite citoyenne » a eu lieu en décembre 2007.

25 jeunes en avaient bénéficié. C'est une démarche qui vise trois objectifs principaux :

- réduire le nombre de jeunes qui conduisent sans permis du fait de son coût
- réduire le nombre de jeunes exclus du marché de l'emploi faute de permis
- engager les jeunes dans une démarche bénévole d'entraide et de solidarité et valoriser leur engagement.

Les personnes désireuses d'obtenir des renseignements complémentaires sur cette opération peuvent contacter Sabine Rebeix, coordinatrice de l'action, à la Communauté de Communes du Pays Santon au 05 46 93 23 41.

Tri sélectif...

Un doute?

- N'hésitez pas : jetez dans votre poubelle habituelle ou portez à la déchetterie
- * L'alphabet du tri sur internet : <u>www.cc-pays-santon.fr/environnement/jetpatou5.htm</u>

Où puis-je obtenir des sacs de tri?

PA l'accueil de votre mairie, de la communauté de communes, de l'écosite ZI des Charriers ou à l'écobus présent sur les marchés de Saintes

Que faire de vos encombrants?

Téléphonez au 05.46.98.07.19, ramassage sur demande à votre domicile

A déposer en déchetterie :

- Les pots de fleurs
- La vaisselle, faïence et porcelaine
- Les ampoules

Récapitulatif pour OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2008-JANVIER 2009

Pensez à sortir vos conteneurs la veille du jour de ramassage après 19h00

Secteur 4 (voir secteur 5 en Mairie)

Secteur 4 (voir secteur 5 en Mairie)						
Emballages recyclables	<u>Verres</u>	Papiers				
Bouteille plastique, boîte	Bouteilles, bocaux, pots en	Journaux, magazines,				
métallique, brique, cartonnette	verre	prospectus				
8 octobre	10 octobre					
22						
22 octobre		24 octobre				
5 novembre		24 000016				
	7 novembre					
19 novembre						
3 décembre						
	5 décembre					
17 décembre		19 décembre				
31 décembre						
	9 janvier					
14 janvier						
28 janvier	30 janvier					

Section Micro Informatique : Ca repart à compter du 1er Octobre !!

Comme les années précédentes, les séances se dérouleront chaque mercredi de 20h30 à 22h30. Jean-Pierre Pelletreau, que nous remercions une nouvelle fois de bien vouloir jouer le rôle de l'animateur, rappelle que ces séances ont essentiellement pour but de faire acquérir une bonne autonomie dans l'utilisation d'un ordinateur personnel et qu'elles sont également le lieu d'échange de connaissances. Tout ceci dans une atmosphère simple et conviviale!!

Haut débit

La section Micro-Informatique fait actuellement circuler une pétition sur la commune de Bussac.

Cette pétition est l'expression d'un mécontentement relatif aux piètres propositions d'accès à l'internet, elle est sous la forme d'une lettre adressée à Mr le Maire, afin qu'il puisse, fort de ce soutien, obtenir la mise en place d'un accès pour tous les Bussacais à un haut débit de qualité

Rappelons que l'offre du Conseil Général par l'intermédiaire de 17-Numérique ne correspond pas aux objectifs si souvent annoncés dans les Charente-Maritime, revues citation : "créer les conditions de concurrence entre opérateurs, de façon à ce qu'ils offrent des services équivalents à ceux des grandes agglomérations, à des tarifs très accessibles".

Cette pétition par le nombre de signatures doit représentative de la volonté des Bussacais d'obtenir pour tous, une solution de fourniture hautdébit de qualité, sûre évolutive. Ce type de solution

Nous vous demandons, dans l'intérêt de tous, de joindre, si ce n'est déjà fait, votre signature à la pétition en circulation, ou de contacter pour d'information:



Partenaire du

3 --- carrefour des

Réponse au courrier adressé au Président du Conseil Général par C.Dourthe, Maire de (copie page 6) Bussac

Mairie de BUSSAC SUR CHARENTE

139, route de Val de Charente 17100 BUSSAC SUR CHARENTE

A l'attention de Monsieur Christophe DOURTHE,

AL/JFS 08/053

Le 05/09/2008

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, la mise en œuvre du réseau Haut Débit 17-Numérique à l'initiative du Conseil Général de Charente-Maritime s'achève.

Ce réseau, remarquable tant par sa couverture totale en Haut Débit, son taux de dégroupage parmi les plus élevés en France ou encore ses zones économiques raccordées en fibre optique, place notre département au premier plan numérique au niveau national. Ainsi, près de 10 000 foyers Charentais-Maritimes et de nombreuses entreprises profitent déjà des infrastructures Haut Débit de 17-Numérique.

Délégataire pour une durée de 20 ans, 17-Numérique est un partenaire du territoire sur le long terme. Ainsi nous accompagnons les collectivités pour qu'elles tirent le meilleur parti des possibilités qu'offre un tel réseau, tant en matière de services aux populations que de développement économique.

Fournir à tous les Charentais-Maritimes une solution de raccordement haut débit compétitive est l'un de nos objectifs majeurs et une volonté forte du Département. Pour ce faire, nous avons déployé une infrastructure multi-technologies basée sur le dégroupage de la boucle locale (ADSL) et l'installation d'antennes radio Wimax, technologie récente particulièrement adaptée aux zones rurales. La nature même des technologies radio et la relative jeunesse du Wimax nécessitent une démarche pragmatique, aussi je vous invite à nous faire part de toutes questions ou éventuelles difficultés que pourraient vous soumettre vos administrés. N'hésitez pas à utiliser le numéro azur 17-Numérique 0810 17 00 17 et à le diffuser.

Soyez assuré que 17-Numérique met tout en œuvre pour que la Charente-Maritime soit un département pionnier pour l'aménagement numérique du territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Jean-Franço SOURISSEAU Directeur des concession

17-NUMERIQUE

Siège social : ZI des Quatre Chevaliers - 17180 PERIGNY - Tel. : 05 46 45 40 66 - Fax : 05 46 34 61 92

Service comptable : 17-NUMERIQUE chez ETDE FM - 1 avenue Eugène Freyssinet - 78062 Saint Quentin en Y

Société par actions simplifiée au capital de 1.500 000 € - RCS La Rochelle 495 105 967

Mr Pelletreau J.Pierre au : 05.46.74.38.42 - Mr Manfrini Bruno au : 05.46.93.67.74 Mr Manfrini Marcel au: 05.46.93.95.88 - Mme Marquet Irène au: 05.46.98.68.40

Informations locales 12

Ca s'est passé à Bussac...

Théâtre à Bussac sur Charente : Le Miracle de la Fée

La compagnie Torrent-ciel a travaillé en résidence à Bussac sur Charente pour la création de son nouveau spectacle : « le miracle de la fée ».

Dans ce cadre, des interventions ont été proposées aux différentes classes de l'école par les artistes.

Deux spectacles ont été proposés à l'école, un pour les petits et un pour les plus grands. Les écoles

de Berneuil et de Préguillac ont été associées à ce projet.

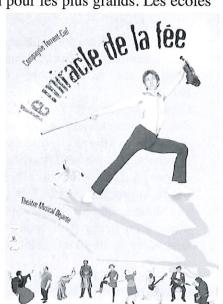
Une répétition générale ouverte au public s'est déroulée le 7 mai Le 20 juin, un public nombreux s'était donné rendez-vous à la salle municipale pour la première. Il faut dire que la compagnie Torrent-ciel est une troupe connue et réputée dans la région.

Il est délicat de décrire cette pièce tant les différents genres théâtraux y sont mêlés.

Il s'agit d'une comédie musicale rock burlesque. Cinq comédiens-musiciens sont sur scène.

C'est un spectacle loufoque, grinçant et délirant à souhait ! Le public présent a apprécié même si certaines scènes ont paru parfois un peu longues.

Une deuxième représentation a été jouée à Préguillac le 17 juillet.



Visites du soir à Bussac

En ce 15 juillet, vers 21 heures la foule des grands jours se pressait vers la grave du château. C'était le lieu de rendez-vous fixé pour les visites du soir organisées par l'atelier du patrimoine de Saintes en collaboration avec le Pays de Saintonge Romane. Parmi les visiteurs, quelques Bussacais mais également des touristes et des habitants des communes voisines.

Madame Auberson, directrice de l'atelier du patrimoine, était la guide du soir. Chacun a pu apprécier la qualité des informations historiques qu'elle a apportées sur le patrimoine et la vie des Bussacais d'antan. Malgré quelques soucis avec le

matériel de sonorisation, la visite s'est parfaitement bien déroulée.

La déambulation dans la prairie en ce début de soirée estivale, l'arrivée dans les jardins du presbytère par une passerelle installée par les employés communaux, le petit tour dans le jardin de l'ancienne école avec l'accord des propriétaires des lieux et la visite de la propriété de Monsieur et Madame Labbé ont été des moments uniques. Après s'être avancés jusqu'aux maisons les plus anciennes du vieux bourg, les visiteurs ont été conviés à l'intérieur de l'église où la visite s'est terminée.

Pour clore cette soirée, les visiteurs du soir se sont retrouvés devant le verre de l'amitié offert par la municipalité bussacaise.

FETE DE L'ETE

<u>Public</u>: nombreux et chaleureux.

Temps: ensoleillé et chaud.

<u>Participants</u>: débutants et confirmés mais tous très compétents. Monsieur DEVAISON avec des élèves de l'ADMS confirme

la qualité de cette école et offre chaque année aux bussacais des moments musicaux très sympathiques.

Les Death Rabbit, 3 jeunes musiciens, nous ont livré quelques intermèdes fort bien réussis. Pour leur 1^{ère} prestation en public, on ne peut que les féliciter. Tout y était, tenue sponsorisée, réelle présence face au public, morceaux de musique bien traduits.

Nous espérons revoir tout ce monde l'an prochain.





Animation: nouveauté avec Monsieur PEUCAT et

son karaoké. Peu d'amateurs pour le chant. Les élus ont pris le micro sur des paroles de Serge LAMA : quelques couacs mais beaucoup d'entrain et de bonne volonté : des progrès à faire...

<u>Feu de St Jean</u>: toujours aussi réussi grâce, entre autre, au don de bois de Mr et Mme BRUNETEAU; merci infiniment de nous remplir les yeux et le cœur de mille étincelles chaque année.

<u>Restauration</u>: les grillades et les frites étaient à point, les boissons bien fraîches : félicitations aux bénévoles du foyer rural.

<u>Conclusion</u>: l'intention des élus et des membres du foyer rural est d'apporter aux bussacais quelques heures de convivialité et de légèreté : ont-ils réussi ? à vous de nous le dire...



Informations locales 14

Un champion du monde bussacais à l'honneur...JORIS DAUDET

Ce n'est pas tous les jours qu'un petit journal municipal comme le nôtre peut se vanter d'avoir un champion du monde au sein de sa commune....et nous n'allons pas bouder notre plaisir d'en faire profiter tous les Bussacais.

Certains l'auront peut-être déjà lu dans des journaux nationaux ou régionaux, mais qu'importe..

Joris,17 ans est arrivé à Bussac à l'âge d'environ 6 mois. Il était alors plus intéressé par le babytrot que par le bicross.. C'est pourtant durant sa scolarité bussacaise qu'il a commencé à aimer ce fameux 2 roues qu'il n'allait plus quitter, il avait alors 6 ou 7 ans...

Arrivé à l'âge du collège, c'est bien entendu en sport études à René Caillé qu'il continua sa scolarité tout en

s'adonnant à ce qui était devenu pour lui une passion : le BMX (ou bicross, comme vous préférez, c'est la même chose)

Après avoir fait partie du club Saintais, il a rejoint en 2000 le club Angérien avec un entraîneur qui ne le lâchera plus. En effet, Joris m'a confié que Jean Christophe Tricard, son entraîneur, était « *une légende*» du BMX car il fut lui-même 4 fois champion du monde de ce sport de 1991 à 1994 et c'est donc lui qui, à force d'entraînement intensif (2h minimum par jour de BMX + musculation + jogging)....a aidé Joris à surmonter toutes les difficultés pour devenir aujourd'hui le meilleur de sa catégorie!!!





2006/2007: Double champion de

France cadets

2006 (15 ans) Vice-Champion

d'Europe

2007 (16 ans) Vice-Champion

d'Europe

2008: LE TRIPLE GAGNANT: Champion de France, Champion d'Europe et Champion du Monde (le 1^{er} juin en Chine)

Joris avec son maillot de champion du monde et sa médaille d'or, félicité par Monsieur le Maire. Malheureusement cette année, pas de JO pour Joris car cette discipline apparue pour la 1^{ère} fois en 2008 n'acceptait que les seniors.

En attendant, Joris qui veut devenir Kiné ou infirmier, entre cette année en terminale au CREPS de Bordeaux dans le pôle espoir BMX. Puis ce sera certainement le pôle France à Aix en Provence pour préparer les JO ...Comble de bonheur pour Joris qui entretient une relation très privilégiée avec son entraîneur, celui-ci le suit à Bordeaux en devenant également entraîneur sportif dans ce nouveau pôle BMX . Jean Christophe et Joris vont ainsi pouvoir continuer leur ascension, vers, nous l'espérons, la plus haute marche... (au terme d'une manche qui, je le rappelle, ne dure que 50 secondes !!)

Le Maire et les élus ont tenu à lui rendre hommage pour ses performances en le recevant à la Mairie autour du pot de l'amitié et en lui remettant un prix pour l'encourager dans la voie qu'il a choisie. L'hommage a également été rendu à l'investissement de ses parents sans lesquels ce chemin n'aurait pu être parcouru. Au cours de cette soirée amicale, j'ai également appris que le petit ami de la sœur de Joris avait été champion du monde VTT en 2005! Décidément, c'est une manie dans la famille!

De gauche à droite, une partie de ceux à qui il doit sa réussite : Sa maman, son entraîneur, le président du club..et bien sûr et surtout, lui-même!!!





Déjà les premiers autographes devant une Anna toute intimidée !!!

Toute l'équipe municipale lui souhaite ses plus sincères vœux de réussite pour ses 2 prochains objectifs :

2010 : le BAC 2012 : les JO !!!....

Si vous tapez « Joris Daudet » sur Google.....CA MARCHE!! (ou allez directement sur bmx2day.com, customsbmx.com ou bmxmania.com)

Stages de l'Education nationale

A la demande de Madame l'Inspectrice départementale de l'Education nationale, la commune de Bussac a mis à disposition la salle de réunion pour l'organisation de deux stages en mai et juin.

Ces stages, destinés aux directeurs d'école, se

déroulaient dans le cadre de la formation continue des enseignants. Originaires de tout le département, directeurs d'écoles maternelles ou élémentaires, ils ont pu parfaire leurs connaissances en matière de législation, de pédagogie, d'informatique ou de secourisme

Le cadre de travail a été très apprécié par les stagiaires et les divers intervenants.

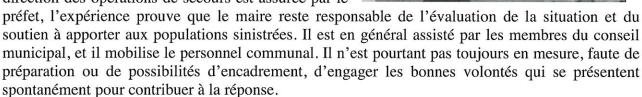


<u>Défense civile : intervention de Monsieur Feyzeau</u>

A l'invitation du Conseil municipal, le 25 juin 2008, Monsieur le Colonel Pierre-Philippe Feyzeau est venu présenter aux élus la défense civile.

Particulièrement au fait sur le sujet par une expérience professionnelle hors norme dans ce domaine, Monsieur Feyzeau a décrit la forme que pourrait prendre la création d'une réserve communale de sécurité civile.

En situation de catastrophe ou de crise, même si la direction des opérations de secours est assurée par le



La création d'une réserve communale de sécurité civile peut être une réponse. Bénévole, facultative et placée sous la seule autorité du maire, elle est chargée d'apporter son concours au maire dans les situations de crise, mais aussi dans les actions de préparation et d'information de la population, comme dans le rétablissement post-accidentel des activités. Elle participe au soutien et à l'assistance aux populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités et contribue à

la préparation de la population face aux risques.

Un débat aura lieu au sein du Conseil municipal dans les prochaines semaines pour envisager la création d'une telle réserve sur la commune de Bussac.sur Charente.

Les conseils de Monsieur Feyzeau seront les bienvenus si la décision d'une telle création était validée.





Informations locales 17

1^{er} roman d'une jeune Bussacaise....

Nous connaissions Virginie Begaudeau pour ses talents de chanteuse et musicienne dont elle nous faisait profiter aux fêtes de l'été bussacaises..

Ce que nous ignorions encore, c'était qu'elle était passionnée par l'écriture.

Depuis l'âge de 14 ans elle s'était attaquée à écrire un roman avec toutes les étapes de l'écrivain, y compris celle de la page blanche et de l'abandon...

Il aura fallu une mauvaise orientation scolaire où Virginie s'ennuyait ferme en 1ère année de licence d'anglais, pour qu'elle reprenne ce fameux roman, bien décidée cette fois à le terminer. Bien sûr, il a été nécessaire de tout reprendre, car on n'écrit pas

à 14 ans comme à 18 ans, et les sentiments ne sont plus les mêmes..



Virginie avoue que sans être autobiographique, ce roman est assez personnel car elle s'est beaucoup servie de son vécu et de ses propres sentiments pour raconter l'histoire de « *Mademoiselle Elisabeth* », titre de son roman dont l'histoire est à peu près celle-ci :

« A la fin du XIXè siècle, une jeune fille de milieu bourgeois refuse la vie qu'on a tracée pour elle et se lie d'une amitié singulière avec un homme plus âgé qui va lui apprendre à devenir une femme libre ».

Virginie, sans maison d'édition, a réussi à trouver un imprimeur via internet, et c'est en auto publication, sans correcteur littéraire, qu'elle cherche à se faire connaître. Son livre peut être commandé sur internet à l'adresse suivante : www.lulu.com et Virginie parle de son livre sur son site personnel www.virginiebegaudeau.sup.fr

Il va égalemnt être disponible à Saintes dans toutes les librairies ou rayon librairie à partir du mois d'octobre.

Son prix : 19€, largement justifié par 367 pages !!!

Bien entendu, la commune sera un de ses premiers clients pour notre bibliothèque municipale. A notre connaissance, Virginie BEGAUDEAU est la 2^{ème} Bussacaise, après Marianne FIORI en 1998 ('Jeune sang " éditions Le Seuil) à se lancer dans cette aventure.

Nous lui souhaitons bien entendu beaucoup de succès et attendons avec impatience la sortie de « *Mademoiselle Elisabeth* ^a.

23 avril →18 juin 2008 : Fin de l'aventure pour nos 2 pellerines...

Dans le précédent Bussac Info, nous vous avions informés du départ de Christiane Genat vers St Jacques de Compostelle accompagnée de sa belle-sœur. Et bien 1200 kms et 57 jours plus tard, elles atteignaient enfin leur but !!!

Tout n'a pas été toujours rose pendant ce périple: Le temps d'abord, avec de la pluie, parfois du brouillard, et même du froid (côté espagnol bien sûr!) et puis une tendinite au tendon d'Achille qui lui causant également quelques misères...

Mais rien n'a entamé leur confiance et cela ne les a pas empêchées de réaliser leur rêve à raison de 20 à 25 km par jour et 10 à 12 kg sur le dos.





Beaucoup de belles rencontres sur le trajet et en particulier dans les refuges où elles s'arrêtaient pour dormir. Là, toutes les nationalités se côtoyaient dans un esprit chaleureux et convivial. La majorité des pèlerins était des couples de jeunes retraités ou bien souvent des femmes réalisant seules le trajet (nous en connaissons au moins une!)

Christiane me confiait sa joie d'avoir réussi ce challenge et son envie de recommencer par d'autres voies qui, elles, ne sont pas impénétrables!!!

Félicitations à vous deux et bravo d'avoir su réaliser votre rêve!!

Arrivée à St Jacques devant l'entrée de la cathédrale ...OUF!!

Les travaux de gravillonnage de l'Impasse de la Combe des Chaumes prévus également pour 2008 ont été retardés car des travaux d'extension du réseau d'eau potable sont prévus dans ce chemin.

Comme chaque année, environ 50 tonnes d'enrobé seront étendues sur les 30 kilomètres de voies communales. Certains chemins ont nécessité de grosses réparations.

Le syndicat des chemins est intervenu au printemps pour étendre du point à temps automatique, gravillonnage visant à fixer et à étancher l'enrobé. Un second passage est prévu à l'automne. Le prix des produits pétroliers fait qu'à somme équivalente, nous recouvrons de moins en moins de superficie de voirie.

<u>Espaces verts</u>: Au Pontreau, suite aux travaux sur la RD 114, les plantations sont enfin terminées.

La période estivale humide a encore une fois profitée à la végétation. Les employés communaux très pris par les travaux importants, à l'école en particulier, ont fait en sorte d'entretenir au mieux les espaces verts et les chemins de la commune.

<u>Travaux à l'école</u>: Pour préparer au mieux la rentrée, les travaux demandés par les enseignants ou prévus dans l'entretien courant ont été réalisés durant l'été.

Depuis plusieurs mois, la clôture de l'école montrait des signes inquiétants de fatigue.

Certains piquets, une partie du grillage pouvaient devenir dangereux pour les enfants. Le choix de la pose d'un grillage rigide a été fait par le Conseil municipal et une entreprise a été mandatée pour réaliser les travaux pendant les vacances scolaires.

Les employés communaux ont ensuite procédé aux nombreuses finitions nécessaires pour que tout soit en place pour la rentrée. Informations locales 24

<u>Réseau d'eau potable</u>: Dès le début de l'été, certains secteurs de la commune ont encore eu à faire face à des baisses importantes de débit et de pression d'eau.

Alertés par les habitants depuis quelques années, les élus ont fait réalisé des constats et des études par le Syndicat des eaux. Ces études étant terminées, des travaux devraient avoir lieux pour améliorer la desserte en eau potable des points critiques.

Cependant, il nous serait intéressant de connaître avec précision les habitations touchées, afin de faire remonter ces informations au Syndicat des eaux pour demander que les travaux prévus soient réalisés dans les meilleurs délais. Merci d'adresser vos observations à la mairie.



<u>Réseau d'eau pluviale</u>: Les orages parfois violents de l'été ont montré que les travaux réalisés depuis quelques années pour améliorer l'écoulement des eaux et les curages des fossés effectués récemment avaient permis d'améliorer la situation.



<u>Matériel</u>: Le broyeur de la commune vient d'être remplacé. Le choix s'est porté sur un matériel mieux adapté aux travaux à réaliser. Ce matériel permet en effet de s'adapter à la configuration du relief, de pouvoir intervenir dans les chemins ruraux étroits, ce qui n'était pas le cas de l'ancien. Enfin son utilisation est plus économique, il permet de limiter le nombre de passage et il demande moins de puissance au tracteur. Les premiers essais sont concluants.



Lutte contre le bruit :

Les bruits de voisinage (cris, musique, aboiements de chiens,...) doivent être exceptionnels.

L'utilisation d'engins bruyants est limitée :

- aux jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- aux samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- aux dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Le Maire vous remercie de respecter au mieux ces consignes.

CCAS

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2 ème mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2ème mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4ème mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du conseil général) : 3 ème mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles est consultable en mairie

AIDE AUX DEVOIRS



Comme chaque année, le CCAS a décidé de reconduire l'aide aux devoirs au service des collégiens de notre commune.

Les étudiants bussacais, actuellement en Terminale (ou plus) intéressés pour assurer l'encadrement, voudront bien prendre contact en Mairie pour plus d'informations.

Un courrier va être personnellement adressé aux parents des collégiens d'Agrippa d'Aubigné. Si votre enfant n'est pas dans ce collège et que vous souhaitiez être informé, faites-vous connaître en Mairie.



VOYAGES SCOLAIRES

Nous vous rappelons que le CCAS peut vous aider à financer le coût d'un voyage scolaire pour votre enfant, en fonction de vos ressources bien sûr.

N'hésitez pas à en demander les conditions en Mairie.

Informations locales 26

REPAS DES AINES

Comme tous les ans, il aura lieu le 11 novembre. Les inscriptions parviendront

bientôt dans les boîtes aux lettres de tous les Bussacais de plus de 60 ans. Devant le succès rencontré par cette manifestation, nous demandons comme l'an passé, aux personnes qui souhaitent inviter, à titre payant, quelqu'un à leur table pour leur tenir compagnie, de limiter cette invitation à 1 ou 2 personnes. Il ne s'agit pas d'un repas dansant ouvert à tous, mais bel et bien d'une journée qui permet à nos concitoyens retraités de se rassembler (avec une possibilité d'accompagnement).





NOEL SOLIDAIRE

Le spectacle de cirque consacré au Noël solidaire aura lieu cette année le 6 décembre à 21h. Les personnes à revenus modestes ayant des enfants de moins de 14 ans voudront bien se faire connaître en Mairie, avec leur avis de non imposition, pour une éventuelle attribution de places gratuites.

A Saintes, une maison d'accueil pour les familles d'hospitalisés : L'OASIS FLEURIE

► Comment faire pour être sur place lorsque l'un de mes proches est hospitalisé à Saintes ?

▶ J'ai besoin d'un traitement qui ne nécessite pas d'hospitalisation. Qui peut m'héberger ? Autant de questions auxquelles peut répondre L'Oasis Fleurie, maison d'accueil pour les familles d'hospitalisés.

Ouverte à tous, 24h/24, 7jours/7, à 400 mètres de l'hôpital, 8 rue du docteur Laënnec à Saintes. Tél: 05 46 74 24 71- oasisfleurie@groupemsa.com - www.groupemsa.com/oasisfleurie

Nouveau service du CCAS pour les Bussacais :

Une aide à la gestion administrative

Ayant constaté que certains administrés avaient parfois du mal à comprendre et donner suite à certains papiers, le CCAS se propose de venir en aide, bénévolement bien sûr, à tout Bussacais qui se sentirait un peu « dépassé » dans ses tâches administratives.

Ne laissez pas « traîner » des enveloppes auxquelles vous ne savez quelle suite donner, et n'hésitez pas à faire appel à une aide bénévole du CCAS.

Surendettement ? problèmes bancaires ? Une nouvelle réponse :

Un nouveau service d'accueil de la banque de France a été créé pour toutes les questions relatives aux pratiques bancaires et au surendettement

Pour toute question personnelle concernant:

- -un dossier de surendettement
- -une inscription au fichier central des chèques, au fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers ou au fichier national des chèques irréguliers

Pour toute question générale concernant :

- -la réglementation bancaire et du crédit
- -le traitement du surendettement
- -les fichiers d'incident de paiement
- -le droit aux comptes

Rendez-vous au point d'accueil de la banque de France à Saintes ou appelez le 0811 901 801 (prix d'un appel local) de 8h à 18 heures du lundi au vendredi (plus d'infos en mairie)

Comité de parrainage 17

Cette association met en place et accompagne des parrainages de proximité d'enfants et adolescents en Charente-Maritime.

Basé sur le bénévolat et la solidarité, ce lien intergénérationel se crée progressivement entre un enfant et un adulte autre que ses parents, qui vivent dans une certaine proximité géographique.

S'inscrivant dans l'aide à la parentalité, cette relation de confiance permet aux parents, parfois isolés, de souffler un peu. Elle apporte à l'enfant un cadre et des repères complémentaires participant à son épanouissement. Elle permet aux parrains de partager un peu de leur temps avec un enfant, dans une relation affective durable

Si vous souhaitez devenir parrain/marraine, trouver un parrainage pour votre enfant, soutenir l'association ou mettre vos compétences à son service, l'équipe de CP17 vous accueille chaque mardi à l'UDAF, 18 rue des œillets à Saintes, sur rendez-vous ou tél : 05 46 51 84 76 par courriel : comite.parrainage17@orange.fr site www.comitedeparrainage17.org (plus d'infos en mairie)

Nouvelles de la bibliothèque ...

<u>Adresse</u>: 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

C'est une bibliothèque municipale

<u>Horaires d'ouverture au public</u>: tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures <u>Horaires d'ouverture à l'école</u>: tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à

16h30

Téléphone: 05 46 97 18 14

Inscriptions: Gratuit pour les moins de 16 ans et 4

euros pour les autres personnes

Ca y est, c'est la rentrée.

Finis les vacances et le farniente. Il faut penser à reprendre ses habitudes.

Après un petit arrêt d'une semaine, la bibliothèque retrouve ses horaires habituels.

Nous vous y attendons toujours avec autant de plaisir. Pendant ces deux mois d'été, la fréquentation a été régulière, nous en remercions nos fidèles lectrices et lecteurs, ce qui nous a permis de ne pas nous ennuyer lors de ces permanences.

Nous avons enregistré de nouveaux adhérents, habitants nouvellement arrivés dans notre commune. Faites comme eux, venez nous rendre visite.

Quand on dit rentrée, on dit aussi rentrée littéraire, nous allons donc flâner du côté des rayons des librairies pour vous rapporter les dernières nouveautés qui combleront, nous l'espérons, vos soirées automnales.

De nouveaux livres sont en rayons...





L'équipe de choc des bénévoles de la bibliothèque. Merci mesdames de donner de votre temps pour tous les bussacais

CONSEIL D'ECOLE du mardi 24 juin 2008

<u>Présents</u>: M.Dourthe, Mme Pubert, M. Ferrer, Mme Ferrer, Mme Reigné, M. Aubin, M. Gaucher

(DDEN),

Excusés: Mme Pobel

Excusée de droit : Mme Ripoche (IEN)

Lecture et adoption du procès verbal du précédent conseil d'école (27 mars 2008)

Le procès verbal du précédent conseil d'école a été adopté à l'unanimité.

Effectifs et répartition des classes pour la rentrée 2008

Prévisions des effectifs

La directrice a enregistré 16 inscriptions : 10 PS, 2 MS, 1 GS, 1 CE1 et 2 CE2.

et a délivré 10 radiations depuis septembre 2007.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme Le Moullec	10	15	5						30
Mme Pobel			9	13					22
M. Aubin					12	11		17	23
Mme Ferrer						9	13		22
Mme Nosenzo							7	17	24
TOTAL	10	15	14	13	12	20	20	17	121

Répartition des classes

Les classes de cycle 3 ont été volontairement allégées pour permettre une meilleure prise en charge des élèves en grande difficulté (8 au total). Le cycle 2 n'est pas défavorisé, à condition qu'il n'y ait pas d'inscriptions supplémentaires en maternelle pendant l'été. La classe de maternelle est chargée avec 30 élèves et un triple niveau. Il est prévu de s'organiser avec les 2 ATSEM et l'EVS pour prendre en charge ces nombreux enfants. Des décloisonnements quotidiens sont prévus pour que tous les élèves de GS se retrouvent ensemble.

Evolution de l'équipe pédagogique

M. FERRER prend sa retraite. Mme Sandrine NOSENZO est nommée à sa place en élémentaire. Mme REIGNE est nommée dans une autre circonscription, Mme Dominique LE MOULLEC la remplace en maternelle.

M. BOCENNO est renouvelé sur son poste d'EVS administratif pour la 3^{ème} et dernière année. Le contrat de Mlle BRIDIER est également reconduit mais pas de façon certaine sur Bussac.

Organisation de la nouvelle semaine scolaire

L'inspection Académique a adopté la <u>semaine des 4 jours</u> : lundi - mardi - jeudi - vendredi. Rentrée des enseignants : lundi 1^{er} septembre / Rentrée des élèves : mardi 2 septembre Les enseignants passent à 24 heures d'enseignement par semaine <u>face aux élèves</u>, mais ils doivent toujours 26 heures de travail hebdomadaire. Les 108 heures ainsi « libérées » vont être comptabilisées en conseils des maîtres, conseils de cycles, conseils d'école, réunions avec les parents d'élèves, formation continue. Les enseignants devront consacrer 60 heures annuelles à la prise en charge des élèves en difficulté et à la prévention : 45 heures d'aide directe et 15 heures de temps collectif pour la préparation et la coordination des aides.

<u>La première aide pédagogique</u> se fera toujours prioritairement au sein de la classe, grâce à la différenciation élaborée par les enseignants. Les enfants relevant d'une aide plus importante seront identifiés en référence au socle commun de connaissances et de compétences.

L'aide directe aux élèves, ou soutien scolaire, se fera en petits groupes, à raison de 2 heures maximum par semaine. L'organisation du soutien revient au conseil des maîtres, qui le propose

pour validation à l'Inspectrice de l'Education Nationale. L'organisation doit se faire aussi en partenariat avec les représentants des parents d'élèves et les parents des élèves concernés. Cette nouvelle modalité d'aide sera <u>un dispositif d'école</u>: l'équipe pédagogique analysera les évaluations <u>de façon collégiale</u>, afin d'engager l'aide au profit des élèves en ayant le plus besoin. Chaque enseignant prendra en charge un petit groupe d'élèves, 30 minutes par jour, probablement les lundi, mardi et jeudi ; le vendredi sera consacré au bilan de la semaine et aux ajustements pédagogiques. Un enseignant ne travaillera pas forcément avec les élèves de sa classe, la répartition des groupes se fera en fonction des compétences à travailler, entre les 5 adultes. Les élèves relevant du soutien scolaire ne seront pas pris en charge toute l'année : les groupes seront constitués et réévalués à chaque période.

Enfin, le <u>RASED</u> viendra en complément du dispositif. Ses membres pourront intervenir comme les années précédentes, sur les 24 heures de classe, à la demande des enseignants.

En raison de toutes ces nouveautés, le projet d'école est reconduit pour une année supplémentaire, le dispositif des 60 heures de soutien scolaire en constituant l'avenant.

Sorties et vie de l'école

Les élèves de CE2-CM1 ont visité le musée archéologique de Saintes le 25 avril.

Les classes de PS-MS-GS-CP-CE1 sont allées à la médiathèque de Saintes fin mai.

Les élèves de Cycle 1 entretiennent une <u>correspondance</u> collective avec la <u>classe maternelle du</u> <u>Douhet</u> : ils ont passé une demi-journée au Douhet avec les élèves de Mme Tarot le 13 juin.

<u>La compagnie Torrent-ciel</u> a offert deux spectacles : « Le jardin de Lucie » pour les élèves de maternelle (en mars, à Bussac) et « Alexandre le Gland » pour les élèves d'élémentaire (en juin à Préguillac).

Spectacle du 23 mai : bilan positif!

<u>INTRASCOL</u>: le réseau informatique de l'école a basculé sur Intrascol, système de l'Education Nationale présentant des fonctionnalités comparables à celles d'ABULEDU, mais gratuites. La maintenance et la formation des enseignants seront assurées par les animateurs informatiques de la circonscription.

Budget - coopérative scolaire

Le solde actuel de la coopérative scolaire est de : 1376,96

Vente des photographies scolaires : 675,00

Dépenses par classe (depuis mars 2008):

- ✓ Classe de PS-MS → achat de chenilles et de semences
- ✓ Classe de GS-CP → phasmes, semences, ingrédients pour cuisiner, abécédaires
- ✓ Classe de CP-CE1 \rightarrow rien depuis mars
- ✓ Classe de CE2-CM1 → presse, piles, papiers et albums
- ✓ Classe de CM1-CM2 → rien depuis mars

Dépenses communes à toute l'école :

✓ Achat des lots pour la kermesse de l'école 445,96 euros

Budget - crédits municipaux

Crédits pour l'année civile 2007

Articles budgétaires	Crédits votés	Crédits consommés
Fournitures scolaires	4000	2365,54
Maintenance du copieur	1200	836,93
Frais de transport	1600	1296
Téléphone et Internet	1500	Téléphone 153,39 Internet 184,30
Piscine (entrées)	150	0

<u>Demande d'une ligne budgétaire exceptionnelle</u> pour l'achats de manuels scolaires (nouveaux programmes, vieilles éditions épuisées).

Investissements en matériel audiovisuel pour l'école :

- ✓ Télévision couleur et lecteur de DVD : devis remis en mairie, achats en attente
- ✓ Appareil photo numérique : acheté à Bureau Center au prix de 185,39 euros (appareil photo Olympus + carte mémoire + jeu de piles rechargeables + chargeur)
- √ Projecteur de diapositives : achat en suspens (pas prioritaire cette année)
- ✓ Nouveau photocopieur : c'est urgentissime + + +
- ✓ Projet à lancer : l'équipement en ordinateurs portables pour le Brevet Informatique...

Des <u>ballons</u> ont été achetés pour les élèves de Maternelle : utilisation pendant l'interclasse, après la cantine.

<u>Jeux pour les jours de pluie</u>: il serait intéressant de compléter le stock de jeux de la garderie, afin que les élèves mangeant à la cantine au second service puissent en bénéficier les jours de pluie. La récréation dans la salle de sport leur paraîtrait moins longue. Mlle Rival a listé les jeux dont elle dispose déjà, les élèves de cycle 3 ont émis des vœux d'achat:

Jeux de société: Taxi Folie, cartes à jouer, Monopoly, TicTacBoum, SOS ouistiti, Docteur Maboul, jeu de dames.

Autres: Playmobils, Lego, puzzles difficiles, musique (CD).

Suggestions de MIle Rival: Loup Garou, Jungle Speed, La bonne paye, Qui est-ce? et Devine-

Travaux et entretien

Travaux programmés pour l'été 2008 :

- un panneau d'affichage supplémentaire à l'entrée de l'école, au dessus du parking à vélos (utilisable aussi par les représentants des parents d'élèves)
- une sonnette au portail (pour qu'il soit possible de toujours laisser le portail fermé à clé, sans pour autant que les visiteurs soient obligés de passer par l'entrée de service)
- les membres du conseil municipal ont-ils visité le restaurant du centre de loisirs PIDOU à Saintes ? (conception anti-bruit)

Travaux réalisés :

- réaménagement et rénovation de la salle du RASED
- marquage au sol dans la cour de la maternelle
- les pieds des tables de la cantine ont été rééquilibrés (il fallait visser les cales)
- bande aimantée pour les nouvelles cartes de les classes de M. Ferrer

Travaux demandés:

- un petit panneau (panier) de basket pour les maternelles
- protection des portes des WC maternelle et porte de sortie (accordéons en caoutchouc)
- deuxième marquage au sol dans la cour de la Maternelle, entre l'arbre et la porte des sanitaires

Sécurité et hygiène

Exercice incendie

17 juin 2008 : à la fin de la sieste des PS, ni les élèves ni les enseignants n'étaient prévenus.

PPMS

L'exercice de mise à l'abri n'a pas été réalisé cette année. Mme Pobel prévoyait sa mise en œuvre en juin, mais en raison d'arrêt maladie à répétition, la mise à jour des documents n'est pas terminée. D'autre part, le dossier « Hygiène et sécurité dans les écoles » devra être présenté au prochain conseil d'école, réactualisé et contenant obligatoirement les documents suivants :

Document unique « Hygiène et sécurité » (article 47 du décret 82-453), PPMS, Registre de sécurité contre les risques d'incendie, Registre de danger grave et imminent, Dossier technique Amiante DTA.

Surveillance des récréations et règles de circulation dans l'école
 Pas de problèmes particuliers depuis mars 2008.

YOUPI L'ECOLE EST FINIE !!!

NOUVELLES DE L'ÉCOLE...

KERMESSE 2008

La Kermesse a été une fois de plus, l'occasion de rassembler, petits et grands, enfants, parents, enseignants et tout le personnel de l'école pour fêter la fin de l'année scolaire.

De nombreuses personnes ont travaillé afin de proposer une fête conviviale et de nouveaux jeux qui ont séduits les enfants de tous âges.

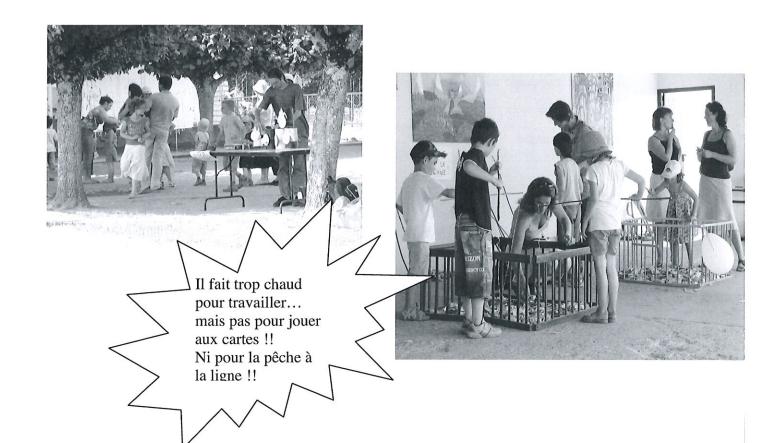
L'arbre à bonbons a rencontré un franc succès.....la gourmandise est un vilain défaut mais il faut le reconnaître cet «arbre magique » était vraiment à croquer !!!!! Les enfants ont activement participé à sa préparation !



Merci les enfants!!

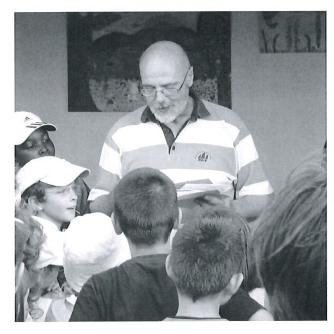


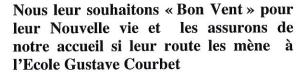
Nos amis à 4 pattes (Tintin, Cœur Jeanne et les autres ...poneys !!!!) ont travaillé « d'arrache-pattes » pour le plus grand plaisir de nos petits écoliers.



Cette année, la Kermesse fût aussi l'occasion de REMERCIER

JULIE La Maîtresse des plus petits (PS et MS de Maternelle) et M. FERRER Le Maître des plus grands (CM1 et CM2) pour leurs bons et loyaux services auprès des enfants Bussacais.









BIENVENUE !!!!







A LA NOUVELLE MAITRESSE DES MATERNELLES **Mme Dominique LE MOULLEC**, qui connaît bien les élèves de maternelle puisqu'elle nous arrive des Maternelles de St Eutrope et de Jean Jaurès de Saintes

A LA MAITRESSE DES CM1 – CM2

Mme Sandrine NOSENZO qui, avant de rencontrer nos grands, a exercé dans les Maternelles de St Eutrope à Saintes et à Saint Savinien.

A **Mme MARKO Patricia** qui assurera cette année la décharge du jeudi de Mme POBEL, directrice.

Et compensera le temps partiel de Mme NOSENZO, le mardi.

La recette de Liliane

Ingrédients pour 4 personnes :

4 belles pommes type Canada ou Belchard.

Faire un mélange avec 60 g de cassonade, 1 sachet de sucre vanillé et 1 cuillère à café de cannelle.

60 g de beurre demi sel.

(facultatif: on peut garnir le fond du plat avec des toasts briochés ou des spéculos).

Evider les pommes, ajouter le mélange sucre-cassonade-cannelle-beurre. Four 180° pendant 40 minutes.

On peut varier et mettre de la confiture d'abricots, de fraises, de framboises ou des gelées. Pour plus de succès, éplucher les pommes, faire fondre du chocolat avec de la crème fraîche liquide. Verser le chocolat fondu sur les pommes et déguster...

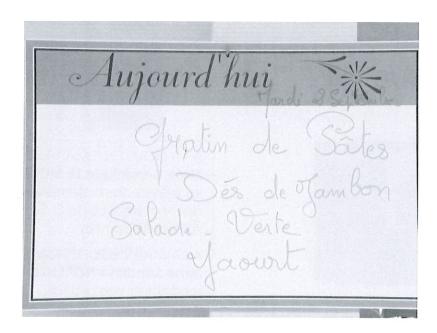
Pour les petits et les grands.

Avis de la diététicienne :

« Frais, cuits, en salade, en compote, tous les fruits sont indispensables à la composition d'un repas puisqu'ils sont riches en fibres, vitamines ».

Trois fruits par jour satisfont à nos besoins ; il faut toutefois veiller à leur accompagnement qui apporte certes, de la diversité et du plaisir mais aussi des calories...

Menu de la rentrée : Liliane a sûrement voulu les mettre en confiance...





Semaine FRAICH'ATTITUDE





La semaine du 02 au 06 juin 2008 fut placée au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire sous le signe de la fraîcheur.

La question de la semaine posée aux enfants était : pourquoi est-il essentiel de consommer régulièrement des fruits et légumes frais ?

Afin de les sensibiliser et de les inciter à la fraich'attitude, des menus spéciaux ont été élaborés. Ceux-ci ont demandé beaucoup de travail aux employées mais apporté beaucoup de douceurs aux papilles de nos « têtes blondes ».

Le soir, à l'accueil périscolaire les enfants, après avoir mis en place un petit potager dans la cour de l'école dans le courant de l'année, ont pu cuisiner eux-mêmes quelques recettes : tomates farcies aux légumes, tartelettes aux fruits, etc.

C'est avec bonheur que nous constatons qu'ils aiment jardiner, cuisiner, manger frais. Nous pouvons garder confiance, l'alimentation équilibrée avec des produits frais va réussir à détrôner la place occupée par les fast food et surgelés...





Foyer Rural

Le mot du Président

Bonjour à tous,

La saison nouvelle est arrivée, avec pour chacun le moment de reprendre ses activités.

Pour les responsables la rentrée signifie aussi le moment de prendre les adhésions et de programmer les animations.

L'adhésion est obligatoire, que l'on soit dirigeant ou simple adhérent, le prix est inchangé : 22€ et 11€ 1 pour les – de 16 ans.

À cette adhésion il faut éventuellement ajouter les cotisations nécessaires au fonctionnement de chaque section.

La somme qui vous est demandée est valable pour l'exercice du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009. N'attendez pas pour adhérer.

Pour rappel, seuls les nouveaux adhérents peuvent le faire hors période d'adhésion soit de septembre à octobre.

Cette année, 2 nouvelles sections rejoignent le Foyer :

La " ruche des enfants'ti âge " qui a déjà commencé son activité en juin et qui a plein de projets, dont un marché de noël

La section "danse " expression rythmique qui gèrera son activité hors gymnastique volontaire. Nous assisterons ces deux sections pour la gestion de leurs activités, dans le cadre et usages du Foyer Rural. Bonne route.

Le Foyer Rural est un lieu de convivialité, et il est important qu'il le reste. Nombreux sont les Bussacais qui ont participé à son fonctionnement et il serait bien qu'à l'occasion de l'assemblée générale du 19 septembre, nous ayons des candidats au conseil d'administration. L'appel est lancé à tous ceux qui pourraient, par leurs compétences ou leur disponibilité fournir de nouveaux objectifs de projets ou simplement de renforcement des existants.

Le président Jean-Paul Lajoie

SECTION GYMNASTIQUE

Nécrologie:

Au début de 2008, un des pionniers de la marche, Pierre TRAQUET, nous a quittés. Pierre était de toutes les sorties où sa bonne humeur était appréciée. Nous présentons à son épouse Andrée nos sincères condoléances et l'assurons de notre sympathie.

Sorties du trimestre Avril à Juin 2008 :

- Marche annuelle de la G.V. Dimanche 18 Mai à Fenioux.
- 40 randonneurs courageux prirent le départ pour 13 ou 15 Kms et arrivèrent à la Salle des fêtes de Fenioux à midi pour un apéritif et un pique-nique bien mérités.
- Le Dimanche 22 juin à Ronce les Bains, 28 randonneurs sillonnèrent les dunes durant 2 heures.

Reprise des activités de la section :

Marche: Lundi 8 septembre, rendez-vous à Bussac-Charmeneuil à 9h00.

G.V.: Reprise des cours Mardi 9 septembre à 18h45 salle de motricité de l'école Gustave Courbet.

Pensez à vos cartes Foyer Rural 22 € et à vos licences G.V 22€ | sans oublier le certificat médical.

Repas fruits de mer:

Samedi 18 octobre. N'oubliez pas de vous faire inscrire.

Périple de 62 marcheurs séduits par la belle Bretagne

Robert leur a souvent mais sans succès proposé la Bretag

Après le vote habituel des sites proposés c'est cette province qui obtint la majorité. C'est ainsi que 62 de nos marcheurs prirent la direction du Finistère du 23 au 29 avril à

TREGARVAN presqu'île de Crozon au village de vacances KERBEUZ.

Pour certains, c'était une grande première, ils n'ont pas été déçus. Notre thème, c'est la marche découverte, il faut toujours mettre un pied devant l'autre, mais il y a toujours le plaisir de l'effort accompli et c'est tellement plus agréable et valorisant lorsque les guides accompagnateurs qui nous mènent sont à votre écoute pour moduler les difficultés et la longueur des parcours. Nous faisons 2 groupes. Et oui!! taille et âge des jambes sont différents chez certains et le souffle plus court chez d'autres, mais comment ne pas être attentionnés quand on vous fait découvrir des oiseaux, que l'on vous décrit fleurs et plantes locales, composition des rochers, et fait découvrir et expliquer les vestiges historiques qui jonchent la région.

C'est ainsi que nos pas nous ont amenés au bord de l'Aulne, fleuve profond. Au village de Trégarvan au charme désuet, conduit au sommet du MENEZ HOM, 330m, (que l'arrivée est dure mais le spectacle grandiose) fait côtoyer la pointe maritime du TREBERON, la plage et les fortifications de l'ABER et son île abordée à gué.

Le clou fut le mur vertical des falaises de TELGRUC où l'on dût s'arrêter pour «buffer», n'est ce pas Hélène ? il fallait se le faire ce sentier des domaines, ils n'avaient pas le vertige, qu'en dis tu Roland ?

La finale eut lieu au bord de l'Aulne maritime dans une forêt qui aurait pu être enchanteresse sans la pluie bretonne battante.Il fallait bien que la région fasse honneur à sa réputation.

Chaussés plus légèrement nous avons abordé Concarneau et sa ville close, le phare d'ECKMÜLH et assisté au retour de la flotille des chalutiers de GUILVINNEC.

Tandis que certains vigoureux persistaient sur les falaises des caps et des pointes rocheuses, d'autres s'aventuraient dans les célèbres enclos paroissiaux de SIZUN LAMPAUL et GUIMILLAU alors que LOCRONAN, un des plus beaux villages de France nous livrait ses secrets et que QUIMPER nous laissait admirer sa cathédrale, ses vieux quartiers et ses faïences.

A ARGOL, le musée vivant des vieux métiers nous fit revivre par les mains des anciens bénévoles les fileuses, sabotiers, tisserands, marins alors que les hôtesses en costumes d'époque expliquaient le rôle des outils disparus et comment vivaient leurs ancêtres.

Mais le séjour c'est aussi l'accueil, l'hébergement, les animations et les plaisirs de la table. Bien malins ceux qui oseraient dire qu'ils n'ont pas été satisfaits des sardinades apéritives, des repas crêpes et de la gentillesse du service.

Et maintenant les têtes pleines de souvenirs vont tout de même se pencher vers le séjourrandonnée 2009. Mais où...mystère!! et bon courage.

SECTION REMISE EN FORME

Et oui c'est la rentrée ; les bonnes résolutions...

Tous dans vos chaussures de sport. La salle de remise en forme ouvre dès septembre le lundi, mercredi et vendredi de 18 heures à 19 heures 45.

Nous vous attendons.

Cordialement.

La présidente, Françoise PLANET.



SECTION JUMELAGE

C'est la rentrée aussi pour le comité de jumelage qui prépare son assemblée générale pour le vendredi 26 septembre 2008 à 20 heures 30.

Notre brocante du dimanche 1^{er} juin s'est déroulée sous la pluie, surtout le matin. Tout le monde s'est réfugié dans la salle ; il a fait beau l'après midi.

Malgré le mauvais temps annoncé, les exposants étaient présents. Nous avons relevé très peu de désistements. Merci à tous les Bussacais qui étaient présents et que le mauvais temps n'a pas fait fuir.

Nos prochaines manifestations prévues :

- Samedi 14 février 2009 : loto de la Saint Valentin
- Samedi 04 avril 2009 : soirée Antillaise
- Dimanche 07 juin 2009 : brocante
- A noter également que fin juillet/début août, la semaine du jumelage aura lieu à Oron la Ville.

SECTION LA RUCHE DES ENFANTS TI AGE

SORTIE:

Le 01 juillet les assistantes maternelles ont fait une sortie avec les enfants à la ferme, chez la famille DANIAUD.

Mme BARITEAU Sylviane nous a accueillis avec un goûter et des rafraîchissements avant de nous faire visiter leur nouvelle installation et nous sommes allés voir les veaux, vaches et chevaux.



MARCHE DE NOEL:

La ruche des enfants TI AGE organise un marché de Noël qui aura lieu le dimanche 30 novembre à la salle municipale de 10 heures à 17 heures . D'autres commerçants seront présents.

Les assistantes maternelles mettront en vente des objets et décorations de Noël fabriqués par leurs soins. La recette permettra d'offrir aux enfants un voyage au zoo de la Palmyre.

Sur place vente de gâteaux et de boissons.

Venez nombreux.



SECTION EXPRESSION RYTHMIQUE

Le nouveau bureau composé de :

- Mr Dimitri JOIMEL: président
- Mme Sophie COURBARON : vice présidente
- Mme Valérie REILHAC : secrétaire
- Mme Sylviane BARITEAU: trésorière

Vous informe que les cours de danse rythmique ont lieu à la salle municipale de 20 heures à 21 heures 30 le :

- lundi (débutants)
- mercredi (2^{ème} année)

Les cours sont animés par Dimitri dans une ambiance conviviale. Venez nombreux.

Revue de presse...

BMX. Apses eve devenu champion a Europe puis du monde, Jons Daudet est devenu, le week and dernier, champion de France de BMX

Joris Daudet réalise le triplé

** Les 12 miles de demonstrat Compressor la troub du chame particular la resulta da chame production de la resulta da compressor la resulta de la resulta del resulta de la resulta del resulta de la resulta de la resulta del resulta de la resulta de la resulta de la resulta de la resulta del re



garante Cast annotate offenes da Endo post mos outsite offenes da ON A. Hillor, SMS, est. Chamb postere da Hiller a 2001 TOWN IN COURT WASHINGTON TO SEE THE COURT OF THE WASHINGTON THE COURT OF THE COURT

withough Diving on alternated resigning association of their site BMX.

Quaturze aunées après Jean-Christophe Incard, sacre on 1991, 1992, 1993 of 1904, le cleb BMX de Saint-Jean d'Angely possède désormés un nouveau champion du mondo en la personne de Joris Datake, Agé de 17 ans, cet habilant de Hussac sur Churene est dévenu diametrine 1º juin champion du monde Juniors cutegorie Crusers a Tayrasti Chine) «Cear une super année peur of, recontain le jeune champion, de caris van champion d'Europe au prine en Allemagne et l'orgène gagner le e champion de France en Auffet à eve a S'il parvenau à ses fine. without in triple bosorique er le chin angerica, Posti malioit, Joris a accompli de nomloss who mentioned descr

r, since la responsabilité de concède le prime homme. Hien dans sa



icio, Josis Dander s'est five aussi un autre objectif; alucar une berine dote au boc de François. Car noue heres ne neve pas aProfessional de BAY > Fosoquia pro-Mais their periodic controller activital a there do co species Luchte, Joris Dualet

entered a orienter plus and vers les prolegations medicales, "Mem some in ourpore suco", un esperi sain dans un corps sum telle pentrati ére la devise de Joris Daubha

Il BUSSAC-SUR-CHARENTE. La municipalité a honoré Joris Daudet, champion de bicross

Un talent à l'état pur



a in regie générale. Les honneurs decernes par one com-mune à l'un de ces concitagem viennent sur le card, comme la recommissance d'une var bien

Mais pour joris Dundet, 17 ans, les choses sont différentes. Cest lundt soir que la mairie de Jossas: a décidé de lui réndre hommage - Des honneurs bien merités - Lançait Christopha

Dourthe, le maire, Il est vast que l'année 2008 du jeune bussarais, champion de bicross cruiser, beencle au emb de Saint-Jean-d'Angely, a eté bien remphe. Le joune homme, qui a commence le bicross 4.7 ans au club de Saintes, a mut simplement this gouffer son paimares des titres de champion de france, d'Europe et du mende Dermei ame acquis en Chine.

en juin dernler Et s'il n'a pas participé aux Joux Olympiques, c'est qu'il est encore classe en catégorie tranice. Mais les jeux de Landres ca 2012 sont forcement un objec-

tif avouetil ha attradant, il va rejoindre un pôle de perfectionnement, a Bordeaux, en compagnie de son entraineau angerien Jean Christophe Tri-

Direction Bordeaux, Columbia sait de ques il parle puisqu'il lui musii, champton du monde, et cela à quatre repriaes. A Bordeaux, Joria va avoir les atructures idéales et les partenaires d'entrainement compétents pour pouvoir two-gressers, empliquait Jean-Christopic Tricard.

Au programme : quatre henres d'entrainement par jour, tout en préparait son bac, sec-tion économique et social. La remon du sport du haut nivent.

A Hordeaux on adleurs, mil dopie, comme le pensait Chris-taphe Dourthe, que Joris Daudet, continuera à porter haut les couleurs de liveauesur-Charrete et de la Charente-Maritime. Jusqu'à Londres.

Les « visites du soir » du Pays de la Saintonge romane s'arrêteront demain au village. À découvrir Le patrimoine conté

e Pays de la Sajatonea comune papagean, march acts la legacierne de ej legacier de Sassacierne del

commo personal de la capacida de la capacida de la forma de la forma de la forma de la capacida de la forma de la Charrente del mentre de la Charrente de la capacida de la Charrente de la capacida de l

Un feablist de qualité, sur les On habitar se quarte, our set to bords de l'est son tein de l'est son tein de l'est son tein de l'est se drive Composer d'une réche desset du vid qui s'ère de la part de l'est son de l'est s'ère de la part de l'est s'ère de la part de l'est s'ère de la part de l'est s'ère de la la legis de l'est s'ère de la la legis d'est s'ère de la legis de l'est s'ère de l'est s'è



Pays santon

Tous les sports

Par une météo très agréshle, le Foyer Bural de Bussac sur Charento à organisé sa Jéme édition des Faulées Bussacaises Jean-François Pétorin s'est promené

curcumeris Kans Dechagai, Parjantanesi





pries de ceux mitiens de sormes :

10. km 1 1 - km Pennova February 12 17 17 - km Pennova February 15 17 17 - km Pennova February 15 - km Pennova February 1 CLASSEMENTS

